

Préférences énoncées et comportement effectif : réflexions sur un débat à partir du cas du camping

Ghislain Poulin et Vincent Berdoulay

Volume 28, numéro 75, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021666ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021666ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poulin, G. & Berdoulay, V. (1984). Préférences énoncées et comportement effectif : réflexions sur un débat à partir du cas du camping. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(75), 341–353. <https://doi.org/10.7202/021666ar>

Résumé de l'article

L'utilité de recueillir l'énoncé de préférences pour expliquer et prévoir les comportements a souvent été critiquée. Les termes du débat sont examinés, notamment à la lumière du cas du camping. La conclusion souligne que les enquêtes d'attitude peuvent être très utiles, parce qu'il semble bien y avoir une congruence significative entre attitude et comportement à condition qu'un certain nombre de préalables méthodologiques soient remplis.

PRÉFÉRENCES ÉNONCÉES ET COMPORTEMENT EFFECTIF: RÉFLEXIONS SUR UN DÉBAT À PARTIR DU CAS DU CAMPING.

par

Ghislain POULIN

*MRC de la Nouvelle-Beauce,
Sainte-Marie, Beauce-Sud*

et

Vincent BERDOULAY

*Département de Géographie,
Université d'Ottawa, Ottawa*

RÉSUMÉ

L'utilité de recueillir l'énoncé de préférences pour expliquer et prévoir les comportements a souvent été critiquée. Les termes du débat sont examinés, notamment à la lumière du cas du camping. La conclusion souligne que les enquêtes d'attitude peuvent être très utiles, parce qu'il semble bien y avoir une congruence significative entre attitude et comportement à condition qu'un certain nombre de préalables méthodologiques soient remplis.

MOTS-CLÉS: Attitude, préférence, comportement, loisirs, aménagement des campings, comportementisme, constructivisme.

ABSTRACT

**Stated Preferences and Overt Behavior:
Reflections on a Debate with the Case of Camping as an Example.**

The use of gathering stated preferences in order to explain and forecast behavior has often been criticized. The terms of the debate are examined, specifically as they apply to camping activities. The conclusion underlines that attitude surveys may be very useful, because there definitely seems to exist a significant correspondence between attitude and behavior as long as a set of preliminary methodological conditions are met.

KEY WORDS: Attitude, preference, behavior, recreation, physical planning of campgrounds, behaviorism, constructivism.

*

* *

L'intérêt en géographie pour le monde de la perception et des représentations repose en grande partie sur l'idée que celui-ci influence le comportement. Cependant, relativement peu d'études se sont penchées sur la question de savoir si cette influence est bien réelle. C'est particulièrement vrai de la recherche sur les attitudes ou préférences. Ainsi, beaucoup de plans d'aménagement ou d'interventions sont fondés sur des enquêtes d'attitudes, mais rares sont les études sur la vérification de l'existence d'un lien entre ces préférences exprimées et le comportement effectif des gens. Cet article s'inscrit dans cette problématique peu approfondie pour l'instant.

Plus précisément, ce qui est visé ici c'est de valoriser les enquêtes d'attitudes dans la recherche et l'aménagement et de spécifier les conditions théoriques et pratiques de cette valorisation de l'attitude comme prédiction et explication du comportement. L'exemple utilisé est une expérience faite dans le cadre de l'étude de la répartition des campeurs à l'intérieur d'un terrain aménagé. Ce cas prend toute sa valeur quand on sait que l'utilisation d'enquêtes sur les attitudes pour l'aménagement des terrains de camping a été fortement mise en doute (Hancock, 1973) et est généralement négligée (Canada, Office du Tourisme, s.d., et Canada, Parcs Canada, 1971).

L'objectif ainsi visé dans cet article comporte trois facettes. La première est celle de la rationalité des gens dans leur comportement: il s'agit de voir si les actions des gens correspondent bien aux préférences qu'ils ont exprimées. La deuxième est celle de l'utilité des enquêtes d'attitudes: la question est de savoir si celles-ci — dans la mesure où elles sont simples (c'est-à-dire facilement applicables par les planificateurs) et où elles peuvent contrôler les déterminations socio-économiques du comportement — sont un moyen fiable d'identifier les variables sur lesquelles devront porter les plans d'aménagement. La troisième facette touche à la perception proprement dite: il s'agit de s'assurer que les gens perçoivent bien les éléments de l'environnement qui jouent un rôle dans la prise de décision et qui sont définissables en termes écologiques (c'est-à-dire pouvant aisément faire l'objet d'aménagements). Donc dans un premier temps, les grands aspects, pertinents à notre objectif, de la problématique des relations attitude-comportement vont être examinés. Dans un deuxième temps, le cas du camping sera présenté. Enfin, dans un troisième temps, la discussion des résultats obtenus lors d'une expérience sera conduite de façon à recueillir quelques indications sur l'objectif visé.

LA PROBLÉMATIQUE DES RAPPORTS ATTITUDE-COMPORTEMENT

La notion d'attitude a fait l'objet de nombreuses études, mais elle a surtout été approfondie en psychologie et particulièrement en psychologie sociale. Cependant, la diversité des paradigmes de recherche n'en a pas fait une notion précise sur laquelle l'accord serait général (Duijker *et al*, 1961; Moscovici, 1962). Toutefois, la plupart des études empiriques en sciences sociales rattachent à des degrés divers et selon des modalités différentes la notion d'attitude à celle d'évaluation d'une entité (objet, action, idée). Le développement de l'intérêt pour les attitudes des gens afin de comprendre leur comportement remonte surtout à l'entre-deux-guerres et a notamment été défendu dans un texte célèbre d'Allport (1935). Celui-ci voyait dans l'attitude une disposition mentale permanente incitant à agir d'une façon plutôt que d'une autre. En dépit d'améliorations méthodologiques importantes (Green, 1954), ce point de vue fut l'objet de critiques répétées. Leur point de départ était qu'empiriquement des écarts importants, voire des contradictions existent entre les attitudes recueillies auprès des gens et leur comportement effectif (par exemple l'expérience célèbre de La

Piere, 1934 ; voir surtout Wicker, 1969). L'utilité d'étudier les attitudes pour expliquer ou prévoir les actions fut ainsi condamnée par la majorité des chercheurs. Cependant, on constate un regain significatif d'intérêt pour les relations entre attitude et comportement depuis une quinzaine d'années, sans toutefois que le débat sur le pouvoir prédictif des attitudes soit encore clos (Fishbein, 1967 ; Liska, 1975 ; Fishbein et Ajzen, 1975).

Il faut ici remarquer que la grande majorité des recherches psychologiques sur les attitudes sont le fait d'auteurs américains (Girod, 1953 ; Lévy-Leboyer, 1980). C'est dans cette origine nationale que réside une des difficultés majeures de l'emploi de la notion d'attitude. D'un côté, ces recherches présentent l'avantage, pour les perspectives d'aménagement qui sont ici les nôtres, d'avoir une orientation empirique, expérimentale et à portée pratique ; la qualité instrumentale de ces travaux les différencie des réflexions sur la perception et le comportement inspirés de la phénoménologie (Merleau-Ponty, 1945). D'un autre côté, ils ont été marqués par le behaviorisme qui régnait aux sources de la psychologie américaine. Cette philosophie a été combattue dans sa forme classique, et ce notamment par l'introduction de la notion d'attitude comme variable intermédiaire entre le stimulus et la réponse, comme une disposition expliquant la répétition de certaines réactions. Mais le paradigme behavioriste (stimulus-réponse, rôle fondamental du milieu, empirisme) a continué à orienter les discussions et à colorer la teneur des travaux effectués.

En psychologie expérimentale, c'est le courant inauguré par Piaget qui a le plus fortement cherché à se démarquer de cette orientation. Mais l'effort de recherche s'est porté sur la psychologie de l'intelligence, principalement une psychologie des opérations cognitives selon les divers stades de son développement. L'accent est donc mis sur les activités opératoires du sujet en relation avec son environnement, plutôt que sur l'attitude qui jouerait un rôle seulement dans les aspects figuratifs de l'intelligence, comme l'imitation ou l'image (Piaget, 1947, 1961, 1967). Des arguments, en général polémiques, de l'école de Genève contre les néo-behavioristes et les phénoménologues, se dégagent cependant l'idée que les attitudes font entièrement partie des processus cognitifs, dont la dimension active est soulignée. Par delà les polémiques, il existe en fait une relative convergence sur la notion des liens étroits entre les processus cognitifs et l'action du sujet sur son environnement (Richelle, 1976 ; Lévy-Leboyer, 1980). Nous en retiendrons, pour l'instant, l'idée de l'attention à porter à une dimension active, et pas seulement passive, de l'attitude considérée comme partie intégrante de l'interaction entre le sujet et l'objet (Mieli, 1961 ; Chateau, 1976).

En ce qui concerne plus précisément les études géographiques sur le comportement et les perceptions, elles ont fait l'objet d'une littérature abondante depuis une vingtaine d'années (Claval, 1972 ; Downs et Stea, 1973 ; Capel, 1973 ; Brunet, 1974 ; Frémont, 1976 ; Bailly, 1978 ; Cox et Gollledge, 1981). Mais le plus souvent les études ne portent que sur les perceptions (y compris les attitudes), ou sur les types de comportements, sans qu'il soit véritablement prouvé que les premières influencent les seconds. Cette influence est plus postulée que démontrée, et le problème est de plus en plus reconnu, même par ceux qui sont les plus impliqués dans ces recherches. Par exemple Bailly (1977), constatant l'écart existant entre la diversité des attitudes individuelles et l'homogénéité des comportements des groupes socio-économiques, souligne la difficulté de passer des unes aux autres (notamment à cause des problèmes dus aux changements d'échelle et à l'agrégation des données). Downs (1981) admet lui-même qu'il existe actuellement un consensus selon lequel la

cartographie cognitive n'a pas atteint son but d'expliquer l'utilisation humaine de la terre. Quant à Pipkin (1981), qui constate l'écart fréquent entre préférences énoncées et comportements effectifs, il pense que les processus cognitifs restent insuffisants pour expliquer les déplacements réguliers et qu'il faut se tourner aussi vers l'analyse des processus de choix.

Les liens entre les attitudes et le comportement ont donc été fortement mis en doute par certains géographes — comme par les psychologues — voire rejetés comme objectifs de recherche (Tuan, 1968; O'Riordan, 1973; Bunting et Guelke, 1979). D'ailleurs, là encore, on peut remarquer que le poids du behaviorisme classique se fait toujours sentir dans nombre d'études (Ley, 1982, p. 453) quoique le désir de s'en écarter existe aussi (*ibid.*; Pagnini, 1976). Les réactions principales sont alors soit de se cantonner dans l'étude des perceptions sans référence au comportement, soit de chercher dans l'observation du comportement les attitudes «révélées» et donc congruentes avec les décisions effectives des gens — démarche visiblement inspirée d'un behaviorisme extrême (Rushton, 1971; O'Riordan, 1973). Ce contre quoi certains continuent à s'insurger dans la mesure où la connaissance des attitudes profondes des gens — même si elles ne peuvent se réaliser — est beaucoup plus significative que celle qui est déduite de l'observation des comportements, car ceux-ci peuvent être le résultat d'une absence de choix (Svart, 1974). À négliger ce point, on ne pourrait atteindre ni une compréhension des aspirations des gens ni une planification fondée sur celles-ci. Il est donc nécessaire de se pencher sur les facteurs qui créent — ou semblent créer — un obstacle à la valeur des études sur les liens attitude — comportement.

Le premier est celui de la spécificité de l'entité concernée par l'attitude et le comportement. On a en effet observé que plus l'attitude est spécifique, plus elle est corrélée au comportement (Dollard, 1949; Crespi, 1971; Liska, 1974; Heberlein et Black, 1976). Mais à trop limiter l'objet d'étude, on aboutit à des résultats peu généralisables et on néglige l'influence qu'une attitude plus générale peut avoir sur d'autres plus spécifiques. On retrouve donc presque l'étroitesse et les mêmes limites qui marquent la recherche des attitudes révélées par le comportement. Elles soulignent cependant la nécessité de ne pas confondre non seulement les échelles auxquelles attitude et comportement sont étudiés, mais aussi les niveaux de conceptualisation des attitudes. C'est pourquoi Fishbein et Ajzen (1975) ont senti le besoin de démarquer l'attitude proprement dite (concernant une action envisagée) des croyances, normes et intentions d'agir. On en vient ainsi à deux autres facteurs d'écart entre attitude et comportement.

Certains s'insurgent contre l'idée répandue (et mentionnée ci-dessus) que la généralité de l'attitude cause l'écart entre elle et le comportement: ils insistent plutôt sur les vices méthodologiques de la plupart des études (Ajzen et Fishbein, 1977). Le problème viendrait du manque de correspondance entre ce qui est mesuré dans les attitudes et dans le comportement. En effet, si les mêmes éléments (action, cible, temps, contexte) sont définis et mesurés et pour l'attitude et pour le comportement, la congruence entre ces deux entités devient très forte (*ibid.*)

Cette mise en garde rappelle l'autre facteur sur lequel des auteurs ont insisté: celui des contraintes s'interposant entre l'attitude et le comportement et limitant la marge de manœuvre des gens. Ces contraintes peuvent résider dans l'individu lui-même. Ainsi, il peut juger des conséquences de ses décisions et restreindre ses préférences pour telle ou telle option. En outre, il est permis de penser que les capacités humaines limitées de traitement simultané de l'information restreignent les

choix possibles dans un environnement complexe (Schroder *et al*, 1967). Ou bien, les contraintes peuvent provenir du milieu juridique ou socio-économique dans lequel se trouve l'individu (Wicker, 1981; Mormont, 1978; Robic *et al*, 1982). Mais alors un écart constaté entre attitude et comportement, au lieu d'être motif d'abandon de la recherche, peut devenir précisément ce qui est le plus intéressant à étudier, car il révèle les contraintes pesant sur les conduites à l'intérieur d'un système donné (Desbarats, 1977). Mais quel que soit l'intérêt indéniable de la recherche sur le rôle de ces « autres variables », il n'en reste pas moins qu'il semble vain de s'attacher à minimiser à leur profit les liens attitude-comportement dans la mesure où la compréhension de ces liens passe préalablement par la prise en compte de leurs dimensions temporelle et contextuelle (Ajzen et Fishbein, 1980). Prendre ce point de vue a en outre l'avantage d'éviter d'être tenté de faire appel à une certaine irrationalité des acteurs pour rendre compte des écarts apparents. On pourrait peut-être arriver à introduire ainsi une perspective dynamique : l'individu doit s'ajuster pour résoudre les contradictions entre ses attitudes et les choix possibles de comportement (Poitou, 1974).

Enfin il ne faut pas négliger de mentionner un autre facteur d'écart supposé entre attitude et comportement, à savoir celui du langage ou de la terminologie. Les termes employés dans un questionnaire sont-ils compris par les gens de la même façon que par l'enquêteur et l'analyste du comportement observé ? Or ce n'est pas nécessairement le cas : comme les études inspirées de l'anthropologie l'ont montré, les catégories employées par les gens pour caractériser leur environnement peuvent être très différentes de celles employées par les scientifiques comme l'ont souligné des auteurs souvent marqués par la phénoménologie (Merleau-Ponty, 1945; Tuan, 1974; Sack, 1980). C'est là un problème qui redouble d'importance dans la mesure où l'on veut faire appel à des concepts utilisables par des aménagistes.

Ce survol de la problématique des liens attitude-comportement a permis de mettre en valeur les obstacles à éviter pour dégager les conditions de l'influence de l'une sur l'autre. Le cas du camping va permettre d'étayer et de pousser plus avant ces réflexions.

ATTITUDE ET COMPORTEMENT DANS LE CAS DU CAMPING

Un bon nombre d'études ont recueilli les attitudes ou préférences des campeurs en vue d'un aménagement esthétique, fonctionnel ou écologique des terrains de camping. D'autres ont porté sur le comportement des campeurs de façon à voir si leur répartition faisait écho à des différences d'aménagement à l'intérieur des terrains sans toutefois que l'on sache si ces « préférences révélées » étaient vraiment celles que les campeurs auraient énoncées eux-mêmes (Frissell et Duncan, 1965; Shafer, 1969a; Clark *et al*, 1971; Burch, 1965; Berdoulay, *et al*, 1982). Donc l'on ne sait pas s'il y a correspondance entre les préférences exprimées par les campeurs et leur comportement effectif en matière de choix d'un site à l'intérieur d'un terrain aménagé.

Une étude cependant se distingue des autres en ce sens qu'elle a eu le mérite de s'attacher à voir si cette correspondance existe (Hancock, 1973). Dans son étude sur la fréquentation des sites de camping et en particulier sur le rôle que la végétation y joue, Hancock prouve clairement que celle-ci est déterminante pour expliquer la fréquentation des sites et la satisfaction des campeurs. Sa méthode consiste à déboiser graduellement certains sites du terrain jusqu'à leur déboisement total, tout

en observant les variations de fréquentation de ces sites. Parallèlement à ce déboisement progressif et à l'observation des comportements, les campeurs sont interrogés sur leurs préférences pour différents niveaux de densité végétale autour des sites. Les résultats paraissent sans équivoque. Même si peu de campeurs disent préférer une réduction de la végétation, l'observation pendant toute une saison montre que les campeurs réagissent de plus en plus favorablement à une diminution de la végétation. La fréquentation des sites augmente avec la réduction de la densité végétale jusqu'à un point de déboisement très avancé — point après lequel les sites ne sont presque plus utilisés. L'auteur en conclut qu'il est dangereux d'utiliser des préférences énoncées dans un processus de planification. Selon lui, une étude fondée uniquement sur les préférences énoncées de l'utilisateur risque de conduire à de mauvaises décisions d'aménagement. Ce faisant, l'auteur suppose que les campeurs interrogés n'ont pas une conscience claire de leurs préférences véritables, et il jette un doute sur l'existence d'un comportement optimisateur de leur part vis-à-vis des préférences qu'ils énoncent.

Il n'en reste pas moins que l'écart entre attitude exprimée et comportement effectif n'est pas expliqué par l'auteur. Mais y a-t-il bien un écart? N'y aurait-il pas plutôt quelques vices dans la méthode d'approche faisant de cet écart un simple artefact? En effet, alors que les campeurs observés par Hancock semblent s'accommoder d'un degré d'intimité très réduit sur leur site, d'autres études tendent à montrer le contraire (Foster et Jackson, 1979; Heberlein et Dunwiddie, 1979; Berdoulay *et al.*, 1982). Les campeurs recherchent une certaine tranquillité, que ce soit par l'intermédiaire d'écrans végétaux les cachant de la vue des autres ou en s'assurant d'un éloignement suffisant des sites déjà occupés (voir Berdoulay *et al.*, 1982). La stratégie ainsi révélée par les campeurs semble donc bien indiquer, contrairement à l'étude de Hancock, que les campeurs ont des préférences bien définies qu'ils cherchent à optimiser par des moyens appropriés au contexte du terrain dans lequel ils se trouvent.

Il a donc paru intéressant de voir s'il y avait congruence entre des comportements aussi caractérisés et les préférences que les campeurs pourraient exprimer. L'étude des comportements faite au camping du Centre touristique du lac Simon dans l'Outaouais québécois (*ibid.*), a donc été prolongée par l'application d'un questionnaire rapide servant à vérifier l'existence ou non d'un écart avec les préférences énoncées pour le cadre spatio-végétal des sites de camping.

L'EXPÉRIENCE ET LES RÉSULTATS

Gardant à l'esprit les facteurs d'écart mentionnés ci-dessus, on s'est assuré d'un minimum de conditions préalables à notre évaluation des attitudes. Ainsi, les 76 personnes interrogées l'ont été sur des sites représentatifs des différents types de fréquentation et de caractéristiques écologiques et spatiales. Rappelons d'ailleurs que, hormis celles-ci, le terrain étudié présente une uniformité remarquable tant sur le plan de la répartition des services et équipements que sur ceux de la topographie et des sols. La source de variation est donc l'aspect et l'aménagement spatio-végétal des sites.

En outre, pour qu'il y ait identité des éléments «attitudinaux» et comportementaux étudiés (action, cible, temps, contexte), on s'est assuré, auprès des personnes interrogées, de certains préalables donnant plus de valeur au choix de site qu'elles ont

fait — préalables sur lesquels l'article de Hancock ne fournit aucune précision et qui pourraient donc biaiser ses résultats. 1) Elles avaient pour objectif principal le camping de loisir et non de transit. 2) Elles avaient en outre choisi leur site alors qu'un choix important existait: le taux d'occupation (vérifié auprès du gérant) ne dépassait pas le tiers du terrain. 3) Elles ont eu la possibilité d'évaluer les sites parce qu'elles n'étaient pas arrivées la nuit (l'heure d'arrivée en faisant foi) ou elles avaient déjà campé dans le même site ou dans un site des alentours. 4) Elles avaient mis à profit cette liberté de choix en ce sens que près de 90% d'entre elles ont déclaré avoir visité tous les sites de l'aire d'étude (la visite d'un site signifiait être passé en automobile avant le choix définitif ou lors d'un séjour antérieur). Les 10% restant jugeaient avoir visité un « nombre suffisant » de sites avant de faire leur choix. En outre, la majorité des répondants s'estimait très satisfaite de leur site, le reste se déclarant « moyennement satisfait ». Ceci indique donc que les campeurs ont fait en connaissance de cause un choix qui, de plus, serait conforme à leurs préférences. Voyons si c'est bien le cas quand on leur demande quelles sont ces préférences.

Précisons encore que la diversité de l'échantillon est relativement grande en dépit de certaines dominantes. Sur 76 répondants, 18 étaient employés de commerce ou de services para-publics, 15 fonctionnaires, 14 ouvriers, 12 enseignants, le reste se répartissant entre étudiants, personnel de gestion, hommes d'affaires et chômeurs. Les dominantes sont nettes, mais elles reflètent — comme la composition professionnelle — les caractéristiques de la clientèle habituelle de ce terrain de camping situé hors des grands axes routiers: les trois quarts des campeurs avaient moins de 33 ans, plus du tiers avaient reçu une formation universitaire, et la majorité était constituée de couples sans enfants — ajoutons que ce sont les hommes qui se sont en général chargés de répondre au questionnaire. On peut cependant mettre en valeur le rôle de l'environnement dans la mesure même où l'échantillon est représentatif d'une clientèle qui comporte un minimum de diversité socio-professionnelle. Rappelons que notre but n'est pas d'évaluer l'apport des variables socio-économiques dans le choix d'un site de camping mais, précisément dans la mesure du possible, de s'assurer que ces variables socio-économiques ne viennent biaiser sensiblement nos résultats comme certaines études semblent en démontrer la possibilité. (Shafer, 1969; Heberlein et Dunwiddie, 1979).

On a présenté aux personnes interrogées une liste de caractéristiques de situation associables à tout site du terrain. L'idée était de voir les préférences des gens pour un site en fonction de sa proximité ou de son éloignement de tout autre facteur de localisation, tel que l'entrée du terrain, la route, le stationnement pour visiteurs, le site d'amis ou de parents, la plage, les services et équipements, les installations de jeu pour enfants, les autres campeurs déjà installés. Chaque répondant indiquait les deux caractéristiques les plus recherchées lors du choix de son site (tableau 1).

Il ressort nettement que la proximité des bâtiments sanitaires (fournissant douches, toilettes, eau chaude) est la préférence la plus souvent énoncée (mentionnée 50 fois). Si le comportement s'ensuivait, les sites « près » de ces bâtiments devraient être les plus fréquentés. Or on a observé que ce n'était pas du tout le cas (Poulin, 1981). Est-ce à dire qu'il y aurait écart, et même contradiction, entre ce qui est exprimé dans les réponses au questionnaire et le comportement effectif? En fait, cette contradiction n'est qu'apparente et attribuable à deux causes. La première est l'ambiguïté sémantique du terme « près ». Il semble que le campeur tienne compte d'un maximum de distance à parcourir plutôt que d'un minimum, ce qui a pour effet de donner un certain « rayon d'action » (du « jeu ») au campeur pour le choix de son site.

Tableau 1

Caractéristiques les plus recherchées par les 76 répondants

Caractéristiques (deux réponses par répondant)	Nombre de réponses
Proximité des bâtiments sanitaires	50
Éloignement des campeurs déjà installés	36
Proximité des robinets	12
Proximité du lac ou de la rivière	12
Éloignement de l'axe routier	10
Proximité de parents ou d'amis	8
Proximité de la plage	7
Autres caractéristiques	7
Réponses libres (très diverses)	8
Pas d'opinion	2
Total des réponses	152

En effet, il faut souligner que sur ce terrain les bâtiments sanitaires sont répartis de telle sorte qu'aucun site n'en est jamais réellement très éloigné : la distance maximale à parcourir est en fait à peine de 200 mètres). Cette distance maximale se traduit en distance-temps par une marche approximative d'une à deux minutes.

La deuxième cause de cette apparente contradiction peut très bien être la façon contextuelle dont joue la deuxième caractéristique la plus mentionnée (36 fois), à savoir « loin des campeurs déjà installés ». À l'intérieur du périmètre défini par la distance acceptable aux bâtiments sanitaires, la préférence pour la tranquillité (difficile à satisfaire à côté de tels bâtiments) semble s'imposer de façon déterminante. Cette interprétation est la plus logique et rejoint les résultats de l'observation des comportements : la variable la plus explicative de la fréquentation d'un site est le nombre de côtés à partir duquel aucun autre site n'est visible (Berdoulay *et al*, 1982).

Seules trois autres caractéristiques semblent être un peu recherchées. Mais elles sont automatiquement satisfaites sans grande différence pour tous les sites dans l'aire d'étude (12 mentions pour la proximité des robinets et autant pour celle du lac ou de la rivière), ou bien elles renforcent la préférence pour la tranquillité (éloignement de l'axe routier : 10 mentions). Les préférences ainsi exprimées pour la localisation du site à l'intérieur du terrain ne présentent pas d'écart avec les comportements observés.

Pour pousser la vérification plus avant, une autre liste de caractéristiques a été présentée aux mêmes personnes (tableau 2). Ces caractéristiques décrivaient l'environnement immédiat du site en termes floristiques et spatiaux. On voulait ainsi reprendre l'idée de « l'ambiance » d'un site, pour la description de laquelle une méthode de mesure à partir de critères spatio-floristiques avait été élaborée, de façon à la mettre en relation avec les différences de fréquentation à l'intérieur du terrain (*ibid*). Les caractéristiques servaient essentiellement à évaluer les préférences pour le sentiment de tranquillité, la densité de la structure végétale (grosesse des arbres, dominance des feuillus ou bien des conifères), et l'ensoleillement. Les personnes interrogées devaient indiquer les deux caractéristiques les plus recherchées (sur 15). Il en est ressorti que les préférences les plus mentionnées (près de la moitié des mentions) correspondent encore à la recherche de la tranquillité ou à l'isolement. Les

Tableau 2
Caractéristiques spatio-floristiques

Caractéristiques	Répondants
1) en fonction des voisins et de la territorialité :	(67) *
— un site où l'on se sent le moins entouré des voisins	37
— un site où l'on ne voit pas les voisins	16
— un coin isolé du camping	12
— un site du bout de la rue	1
— un site où l'on voit les voisins	1
2) en fonction du cadre naturel (esthétique) :	(40)
— un site de feuillus	21
— un site de gros arbres	12
— un site de conifères	6
— un site de petits arbres	1
3) en fonction de l'ensoleillement :	(34)
— un site où il y a (où il y aura) du soleil	20
— un site où il n'y a pas (où il n'y aura pas) de soleil	13
— un site déboisé	1
4) en fonction d'autres caractéristiques :	(11)
— un site bien drainé (égoutté)	10
— autres (spécifiez)	1
— je ne sais pas	0

* Puisque les 76 répondants ont dû fournir 2 choix, le total des fréquences, pour l'aide d'étude, est de 152.

préférences vont en effet à « un site où l'on se sent le moins entouré de voisins », « un coin isolé du camping » et quasiment personne ne veut « un site où l'on voit les voisins ».

Viennent ensuite le souci de mentionner des caractéristiques de structure végétale (27% des mentions) et celui du degré d'ensoleillement (le site ensoleillé est plus souvent préféré que celui qui ne l'est pas, respectivement 13,2% et 8,5% des mentions). Ces préférences concourent avec ce qui a été observé du comportement des campeurs (*ibid*). Celui-ci était lié à la structure forestière — soit lâche, soit dense — qui contribuait à définir l'ambiance de chaque site. Or ces deux types de structure (lâche, dense) sont bien signalés dans les réponses, alors que sont mentionnées la présence de gros arbres (les pins, créant une structure lâche) et celle des feuillus (au tronc plus mince, créant une structure dense). Les préférences énoncées suggèrent bien la deuxième variable (la structure végétale) explicative de la fréquentation. Il en va de même de la préférence pour l'ensoleillement quand on sait que la taille (superficie) totale du site était la troisième variable, quoique très peu significative, à apparaître dans l'explication de la fréquentation (*ibid.*).

Donc, globalement, il y a congruence entre les préférences énoncées par les campeurs et les comportements observés dans le cadre de l'étude. Il s'ensuit qu'on ne peut qualifier d'irrationnel le choix des campeurs puisque celui-ci est en concordance avec leurs attitudes. Mais dans quelle mesure ces choix sont-ils faits consciemment en fonction des préférences ? Pour répondre à cette question, on peut d'abord se tourner vers l'expérience du camping acquise par les personnes interrogées car il n'est pas douteux qu'elle affine les préférences du campeur et ses capacités à arrêter son choix. On peut ensuite s'assurer du degré de satisfaction vis-à-vis du site choisi.

Tableau 3**Séjours antérieurs dans le même site**

<i>Nombre de séjours</i>	<i>Nombre de répondants</i>
0	37
1	6
2	7
3	0
4	2
5	1
6	1

Tableau 4**Séjours antérieurs dans la même aile du terrain**

<i>Nombre de séjours</i>	<i>Nombre de répondants</i>
0	15
1	14
2	7
3	5
4	1
5	1
6 et plus	12

Peu de personnes interrogées (13 sur 76) n'en étaient qu'à leur première saison de camping. Les plus nombreuses (34) sont celles qui avaient un peu d'expérience, mais un bon nombre (29) avaient plus de cinq saisons à leur actif. Qui plus est, plus des deux tiers des répondants (54) ont déclaré aussi être déjà des familiers du terrain étudié (tableau 3). Si l'on fouille davantage le comportement de ceux-ci, c'est-à-dire des campeurs ayant séjourné deux fois ou plus dans ce terrain, on s'aperçoit que plus de 70% d'entre eux retournent dans une aile où ils ont déjà campé au moins une fois — certains (31,5%) revenant même plusieurs fois sur le même site (tableau 4).

À la question d'un éventuel retour sur le même site lors d'une prochaine visite, la moitié des répondants affirmaient avec certitude qu'ils le feraient, presque tous les autres qualifiant leur affirmation d'un « peut-être ». Cette satisfaction pour le choix effectué est confirmée par les réponses à la question où il était demandé si le site répondait aux caractéristiques recherchées. À deux exceptions près, dues à des causes accidentelles, les répondants estimaient avoir trouvé et choisi un site répondant soit très bien (50% des réponses), soit bien ou assez bien, à leurs désirs (tableau 5). Les deux tiers déclarent même par ailleurs avoir choisi « le meilleur site » du secteur étudié. En somme, les campeurs ayant répondu au questionnaire ont non seulement un comportement « optimisateur », mais ils en sont très conscients.

Tableau 5

Correspondance entre caractéristiques recherchées et site choisi

<i>Degré de correspondance *</i>	<i>Nombre de mentions</i>
Très élevé	38
Élevé	27
Assez élevé	9
Faible	0
Très faible	1
Aucun	1
Pas d'opinion	0

* Les termes utilisés au moment de l'enquête étaient : très bien, bien, assez bien, peu, très peu, pas du tout.

Grâce à des échelles de préférence, on a fait évaluer par les personnes interrogées leur degré de préférence pour des caractéristiques spatiales et végétales du terrain et de leur site. L'idée était de juger de la capacité des répondants à identifier les composantes de l'ambiance forestière dans laquelle ils se trouvaient. Les réponses ont montré que les gens interrogés savaient reconnaître les espèces et identifier les différences d'apparence de la structure forestière des sites (Poulin, 1977, p. 130-131). Les concepts scientifiques rejoignaient donc les concepts auxquels les campeurs pouvaient avoir recours.

CONCLUSION

Les quelques indications obtenues dans cette brève expérience et la discussion qui les précède tendent clairement à montrer que les attitudes peuvent bien expliquer et permettre la révision du comportement des campeurs dans la mesure où l'enquête respecte un certain nombre de préalables méthodologiques exposés ci-dessus. On va ainsi dans le sens contraire des recommandations de Hancock (1973), dont la démarche même est ici mise en question. Étant donné la longueur et le coût des études fondées sur l'observation des comportements et l'analyse des variables explicatives, les enquêtes d'attitude peuvent être une alternative très intéressante, et ce d'autant plus qu'elles peuvent jeter les bases d'un aménagement respectueux des préférences véritables des gens.

Pour éviter de buter sur des écarts plus ou moins réels entre préférences énoncées et comportement effectif, l'attitude ne doit pas être considérée comme une variable indépendante : elle est produite, ou acquise. Elle est beaucoup plus que le résultat d'un apprentissage, condition à laquelle le behaviorisme voudrait la réduire. La personne est engagée dans l'élaboration des attitudes ; cette élaboration implique un rapport spécifique entre objet et sujet. En géographie particulièrement, il semble donc indiqué d'intégrer les attitudes dans un cadre constructiviste. Elles peuvent alors être considérées comme des configurations cognitives (à contenu affectif) et construites, résultant de l'interaction avec l'environnement, organisant ces interactions et leur assurant une régulation en vue de prises de décision dans un contexte complexe. Si d'ailleurs il n'y avait pas ce côté « anticipation », les attitudes se réduiraient à de simples habitudes. En somme, les attitudes contribuent à médiatiser le rapport de

l'homme à l'environnement mais sont, en retour, suscitées par ces interactions. L'individualisation de la notion d'attitude au sein des processus cognitifs est évidente et son utilisation à des fins d'aménagement doit donc s'efforcer d'en tenir compte.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLPORT, G.W. (1935) Attitudes. In C. Murchinson (Ed.), *A handbook of social psychology*. Worcester (Mass.), Clark University Press, pp. 798-844.
- AJZEN, I. et FISHBEIN, M. (1977) Attitude-behavior relations: A theoretical analysis and review of empirical research, *Psychological Bulletin*, 84, pp. 888-918.
- _____ (1980) *Understanding attitudes and predicting social behavior*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall.
- BAILLY, A. (1977) *La perception de l'espace urbain*. Paris, Centre de Recherche de l'Urbanisme.
- _____ (1978) *L'environnementalisme. Environnement et action*. Paris, CDSH-CNRS.
- BERDOULAY, V., PHIPPS, M. et POULIN, G. (1982) Ambiance, structure et stratégie : recherche sur l'appréciation du paysage forestier par les campeurs, *Le Géographe canadien*, 26, 1982 (sous presse).
- BRUNET, R. (1974) Espace, perception et comportement. *L'Espace géographique*, 3, pp. 189-204.
- BUNTING, T. et GUELKE L. (1979) Behavioral and perception geography: a critical appraisal, *Annals of the A.A.G.*, 69, pp. 448-462.
- BURCH, W.R. Jr. (1965) The play world of camping: Research into the social meaning of outdoor recreation, *American Journal of Sociology*, 70, pp. 604-612.
- CANADA, OFFICE DU TOURISME (s.d.), *Planning des terrains de camping au Canada*. Ottawa, Direction de l'Expansion de l'Industrie, Ministère de l'Industrie et du Commerce.
- CANADA, PARCS CANADA (1977) *Manuel de camping/Campground Manual*. Ottawa, Direction du Génie et de l'Architecture, Environnement Canada.
- CAPEL, H. (1973) Percepción del medio y comportamiento geográfico, *Revista de Geografía*, 7(1-2), pp. 58-150.
- CHATEAU, J. (1976) *Psychologie des attitudes intellectuelles*. Paris, Vrin.
- CLARK, R.L., HENDEE, J.-C et CAMPBELL, F.L. (1971) Values, behavior and conflict in modern camping culture, *Journal of Leisure Research*, 3(3), pp. 143-159.
- CLAVAL, P. (1972) La réflexion théorique en géographie et les méthodes d'analyse. *L'Espace géographique*, 1, pp. 7-22.
- COX, K.R. et GOLLEDGE, R.G., dir. (1981) *Behavioral problems in geography revisited*. New York et Londres, Methuen.
- CRESPI, I. (1971) What kinds of attitude measures are predictive of behavior? *Public Opinion Quarterly*, 35, pp. 327-334.
- DESBARATS, J.M. (1977) Estimating external constraints to migration, *Professional Geographer*, 29, pp. 283-289.
- DOLLARD, J. (1949) Under what conditions do opinions predict behavior? *Public Opinion Quarterly*, 12, pp. 623-632.
- DOWNS, R.M. (1981) Cognitive mapping: a thematic analysis, dans COX et GOLLEDGE, dir. (1981), pp. 95-122.
- DOWNS, R.M. and STEA, D., Eds. (1973) *Image and environment*. Londres, Arnold.
- DUIJKER, H.C.J. et al (1961) *Les attitudes*. Paris, P.U.F.
- FISHBEIN, M. (1967) Attitude and the prediction of behavior dans *id.* (Ed.), *Readings in attitude theory and measurement*, New York, Wiley.
- FISHBEIN, M. et AJZEN, I. (1975) *Belief, attitude, intention and behavior: An introduction to theory and research*. Reading (Mass.), Addison-Wesley.
- FOSTER, R.J. et JACKSON, E.L. (1979) Factors associated with camping satisfaction in Alberta Provincial Park campgrounds, *Journal of Leisure Research*, 11, pp. 292-306.
- FRÉMONT, A. (1976) *La région, espace vécu*. Paris, PUF.
- FRISSELL, S.S. and DUNCAN, D.P. (1965) Campsite preference and deterioration in the Quetico Superior Canoe Country, *Journal of Forestry*, 63, 256-260.
- GIROD, R. (1953) *Attitudes collectives et relations humaines. Tendances actuelles des sciences sociales américaines*. Paris, PUF.
- GREEN, B.F. (1954) Attitude measurement, dans G. Lindzey (dir.), *Handbook of social psychology*, v.I. Reading (Mass.), Addison-Wesley, pp. 335-369.

- HANCOCK, H.K. (1973) Recreation preference : It's relation to user behavior, *Journal of Forestry*, 71, pp. 336-337.
- HEBERLEIN, T.A. and DUNWIDDIE, P. (1979), Systematic observation of use levels, campsite selection and visitor characteristics at a high mountain lake, *Journal of Leisure Research*, 11, pp. 307-316.
- HEBERLEIN, T.A. and BLACK, J.S. (1976) Attitudinal specificity and the prediction of behavior in a field setting, *Journal of Personality and Social Psychology*, 33, pp. 474-479.
- La PIERE, R.T. (1934) Attitudes vs action, *Social Forces*, 13, pp. 230-237.
- LEVY-LEBOYER, C. (1980) *Psychologie et environnement*. Paris, PUF.
- LEY, D. (1981) Behavioral geography and the philosophies of meaning, dans COX et GOLLEDGE, Eds. (1981), pp. 209-230.
- LISKA, A.E., (Ed.) (1975), *The consistency controversy: Readings on the impact of attitude on behavior*. New York, Wiley.
- MORMONT, M. (1978) L'espace rural comme enjeu social. *Recherches sociologiques*, 9(1), pp. 9-26.
- MERLEAU-PONTY, M. (1945) *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard.
- MIELI, R. (1961) Les attitudes dans les réactions affectives, dans DUIJKER, H.C.J. et al (1961), pp. 69-84.
- MOSCOVICI, S. (1962) L'attitude : théories et recherches autour d'un concept et d'un phénomène, *Bulletin du C.E.R.P.*, 11, pp. 177-191 et 247-267.
- O'RIORDAN, T. (1973) Some reflections on environmental attitudes and environmental behaviour, *Area*, 5, pp. 17-21.
- PAGNINI ALBERTI, M.P. (1976) Teorie della percezione, strutturalismo e geografia, dans *Studi sullo strutturalismo*. Turin, Coll. Y. Rubini, SEI, v. II, pp. 173-219.
- PIAGET, J. (1947) *Psychologie de l'intelligence*. Paris, A. Colin.
- _____ (1961) *Les mécanismes perceptifs*. Paris, PUF.
- _____ (1967) *Biologie et connaissance*. Paris, Gallimard.
- PIPKIN, J.S. (1981) Cognitive behavioral geography and repetitive travel, dans COX et GOLLEDGE, dir. (1981), pp. 145-181.
- POITOU, J.-P. (1974) *La dissonance cognitive*. Paris, A. Colin.
- POULIN, G. (1977) *Essai de définition du rôle de la forêt dans la fréquentation des sites de camping : une méthode et une application* ; thèse de maîtrise en géographie, université d'Ottawa.
- _____ (1981) La fréquentation différentielle d'une aire de camping en forêt : un indice et une application. *Cahiers de géographie du Québec*, 24, 327-336.
- RICHELLE, M. (1976) Constructivisme et behaviorisme, *Revue européenne des sciences sociales*, 14(38-39), pp. 291-303.
- ROBIC, M.C., PLET, F., REY, V. et MATHIEU, N. (1982) Accident climatique et fonctionnement de la société agricole, *L'Espace géographique*, 11(2), pp. 111-123.
- RUSHTON, G. (1971) Behavioral correlates of urban spatial structure, *Economic Geography*, 47, pp. 49-58.
- SACK, R.D. (1980) *Conceptions of space in social thought. A geographic perspective*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- SCHRODER, H.M., DRIVER, M.J. et STREUFERT, S. (1967), *Human information processing*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- SHAFER, E.L. Jr. (1969a) Perception of natural environments, *Environment and Behavior*, 1, pp. 71-82.
- _____ (1969b) *The average camper who doesn't exist*, Upper Darby (Penn.), USDA Forest Service, Research Paper, NE-142.
- SVART, L. (1974) On the priority of behaviour in behavioural research : A dissenting view, *Area*, 6, pp. 301-305.
- TUAN, Y.F. (1968) Discrepancies between environmental attitude and behavior : Some examples from Europe and China, *Le Géographe canadien*, 12(3), pp. 176-191.
- WHYTE, A. (1982) Intégration des sciences naturelles et sociales dans le Programme MAB, *Revue internationale des sciences sociales*, 34(3), pp. 439-455.
- WICKER, A.W. (1969) Attitudes versus actions : the relationship of verbal and overt behavioral responses to attitude objects, *Journal of Social Issues*, 25(4), pp. 41-78.
- _____ (1971) An examination of the «other variables» explanation of attitude-behavior inconsistency, *Journal of Personality and Social Psychology*, 19, pp. 18-30.